



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/37
25 juin 2007

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Cinquante-deuxième réunion
Montréal, 23 – 27 juillet 2007

**PROPOSITIONS DE PROJET :
RÉPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE**

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Solvant

- Plan pour l'élimination finale du CTC (cinquième tranche)

ONUDI

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

**FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET - PROJETS PLURIANNUELS
RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE**

TITRE DU PROJET**AGENCE BILATÉRALE/AGENCE D'EXÉCUTION**

Plan pour l'élimination finale du CTC (cinquième tranche)	ONUDI
---	-------

ORGANISME NATIONAL DE COORDINATION :	Comité national de coordination pour l'environnement
---	--

**DERNIERES DONNEES DECLAREES SUR LA CONSOMMATION À ÉLIMINER GRÂCE AU PROJET
A : DONNEES RELATIVES A L'ARTICLE 7 (tonnes PAO, 2005, jusqu'à juin 2007)**

Annexe B, Groupe II	191,4		
---------------------	-------	--	--

B : DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO, 2005, jusqu'à juin 2007)

SAO	Aérosol	Mousse	Réfrig. (fabric.)	Réfrig. (entret.)	Solvants	Agents de transformation	Fumigène
CTC					191,4		

Consommation restante de CFC admissible au financement (tonnes PAO)	S.O.
--	------

PLAN D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE EN COURS : Financement total : 306 000 \$US : élimination totale 86 tonnes PAO.

DONNÉES RELATIVES AU PROJET		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Total
CTC (tonnes PAO)	Limites du Protocole de Montréal			192,8	192,8	92,8	92,8	92,8	s.o.
	Consommation maximale annuelle	2 200	2 200	192,8	92,8	77,8	37,8	0	s.o.
	Élimination annuelle grâce aux projets en cours	0	565,8	0	0	0	0	0	
	Élimination annuelle nouvellement ciblée	0		1 441,4	108	15	40	37,8	
	Élimination annuelle non financée	0	0	0	0	0	0	0	
CONSOMMATION TOTALE DE SAO À ÉLIMINER				2 007,2	100	15	40	37,8	
Coûts finaux du projet (\$US) :									
Financement pour l'agence principale : ONUDI		3 500 000	1 000 000	300 000	500 000	284 840	100 000		- 5 684 840
Coûts d'appui finaux (\$US) :									
Coûts d'appui pour l'agence principale : ONUDI		262 500	75 000	22 500	37 500	21 363	7 500		- 426 363
COÛT TOTAL POUR LE FONDS MULTILATÉRAL (\$US)		3 762 500	1 075 000	322 500	537 500	306.207	107 500		- 6 111 207
Rapport coût/efficacité du projet (\$US/kg)									s.o.

DEMANDE DE FINANCEMENT : Approbation du financement pour les cinquième et sixième tranches (2007 et 2008) comme indiqué ci-dessus).

RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT	Examen individuel
--------------------------------------	-------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom de la République populaire démocratique de Corée (Corée du Nord), l'ONUDI a présenté à la 52^e réunion une demande de financement pour les cinquième et sixième tranches du « Plan pour l'élimination finale du CTC » en Corée du Nord, accompagnée d'un programme de mise en œuvre pour les deux tranches, ainsi qu'un rapport de vérification d'exécution pour 2006 qui associe un rapport annuel avec un rapport de vérification de la consommation. La demande de financement de la cinquième tranche s'élève à 284 840 \$US, plus des coûts d'appui de 21 363 \$US pour l'ONUDI, et à 100 000 \$US pour la sixième tranche, plus des coûts d'appui de 7 500 \$US pour l'ONUDI.

Contexte

2. A sa 41^e réunion, le Comité exécutif a approuvé en principe un accord avec le Gouvernement de la Corée du Nord en vue d'éliminer la consommation du CTC pour un coût total 5 684 840 \$US, plus des coûts d'appui de 426 363 \$US pour l'ONUDI. Le Comité a également approuvé le financement de 3 500 000 \$US, plus des coûts d'appui de 262 500 \$US pour la première tranche du projet. A sa 46^e réunion, le Comité a approuvé un financement supplémentaire de 1 300 000 \$US, plus des coûts d'appui de 97 500 \$US pour l'ONUDI, au titre des seconde et troisième tranches du projet. A sa 49^e réunion, le Comité exécutif a approuvé 500 000 \$US, plus des coûts d'appui de 37 500 \$US, pour la quatrième tranche, ainsi qu'un accord modifié visant à entériner le fait que les demandes au titre des tranches sont présentées à la deuxième réunion de l'année.

3. Le plan d'élimination comprend des activités dans les secteurs du dégraissage aux solvants, des agents de transformation et de la fumigation. Il est complété de projets individuels dans le secteur du dégraissage aux solvants qui avaient été approuvés avant la préparation du plan. Ce plan laissait prévoir la présentation de demandes de financement supplémentaires pour l'élimination les applications du CTC qui n'étaient pas à l'époque classées comme agents de transformation par les Parties. A sa 49^e réunion, le Comité exécutif a approuvé un projet distinct pour l'élimination de la consommation de CTC associée à deux applications d'agents de transformation dans le sous-secteur pharmaceutique, avec des coûts connexes de 884 399 \$US plus 66 330 \$US de coûts d'appui..

Rapport sur la mise en oeuvre

4. En 2006, les principales activités de mise en œuvre ont porté sur la surveillance du fonctionnement effectif et efficace d'une banque de CTC, qui s'est avérée être le moyen le plus efficace pour gérer les stocks et pour maintenir au minimum les perturbations de la production industrielle et agricole. Une réserve importante a été constituée en 2005 pour être gérée par la banque de CTC afin de garantir une répartition appropriée du CTC restant aux utilisateurs jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à une élimination durable et permanente de l'utilisation de CTC. La banque de CTC est en fait maintenant épuisée.

5. L'ONUDI a acquis le matériel pour le sous-secteur du dégraissage aux solvants. Les installations relatives à trois sous-projets ont été réalisées. Avec ces activités, toutes les installations étaient achevées à la fin de 2006, à l'exception de celles de Saenal Electrical

Factory. En effet, la conformité avait été prévue pour novembre 2006, mais les préoccupations suscitées par la grippe aviaire dans le pays d'origine ont retardé l'octroi des visas jusqu'au début de 2007. Les travaux chez ce fabricant ont été achevés en avril 2007, ce qui met la dernière main aux activités d'investissement dans ce sous-secteur prévues dans ce plan.

6. Certains progrès ont été accomplis en 2006 dans le domaine des activités de reconversion des quatre agents de transformation utilisés dans la proposition d'origine, au point que des quantités excédentaires de produits ont été fabriqués pour le temps d'immobilisation prévu pendant la reconversion. Toutes les usines ont arrêté de fonctionner en 2006 pour préparer la reconversion, et les installations qui devaient être remplacées par le nouveau matériel ont été démantelées pour préparer l'installation. Le matériel et les services d'installation connexes ont pu être fournis pleinement pour une seule usine utilisant du CTC comme agent de transformation. Dans deux usines, certains éléments du matériel, à savoir les réacteurs vitrifiés, considérés comme relevant des restrictions relatives au double usage de la Convention internationale sur les armes chimiques, à laquelle la Corée du Nord n'a pas encore adhéré, et ont été retenus dans des ports chinois. Ensuite, en octobre 2006, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la résolution 1718 (2006), qui contient des restrictions au commerce semblables à celles de la Convention sur les armes chimiques. Le matériel pour le quatrième projet, également acheté en Chine, est arrivé, mais les experts chinois requis pour l'installation n'ont pas reçu de leur gouvernement les autorisations de voyage nécessaires. Les stocks de produits fabriqués avant le démantèlement des applications utilisant le CTC comme agent de transformation sont très bas. Un aperçu de toutes les activités de ce sous-secteur figure dans le tableau 1.

Tableau 1
Aperçu de la situation dans le sous-secteur des agents de transformation

Entreprise	Application de l'agent de transformation	Tonnes PAO	Situation / problème
2.8 Vinalon Factory Complex	Polyéthylènes chlorés et chlorosulfonés	172,2	Réacteurs vitrifiés non livrés
Sinuiju Chemical Fibre Complex	Caoutchouc chloré	108,9	Réacteurs vitrifiés non livrés
Wonsan Chemical Company	Produits d'amiante	159,5	Restrictions au déplacement des experts
Hungnam Fertiliser Complex	Peintures anticorrosion	103,4	Installation en cours à fin 2006

7. Les attributions avaient été préparées pour les deux applications d'agents de transformation dans le sous-secteur pharmaceutique compris dans le projet séparé, approuvé à la 49^e réunion, afin de commencer la mise en œuvre en 2007. Étant donné les éventuelles restrictions relatives au double usage stipulées dans la Convention internationale sur les armes chimiques et la résolution 1718 (2006), les mandats ont été examinés par le ministère de la Santé publique en avril 2007. L'ONUDI a entamé les enchères internationales pour l'acquisition du

matériel des deux usines en mai 2007. Entre temps, le CTC a été fourni par la banque de CTC aux laboratoires pharmaceutiques.

8. Le sous-secteur de la fumigation a continué de puiser dans les stocks de CTC. L'élimination temporaire dans ce secteur a été obtenue en important les produits chimiques de remplacement proposés, en attendant le financement et la mise en œuvre de solutions permanentes et durables. Les stocks de CTC pour ce sous-secteur étaient presque épuisés à la fin de 2006.

9. A la fin de 2006, sur un montant total approuvé de 6 184 399 \$US (y compris les deux applications approuvées à la 49^e réunion), la somme de 4 297 294 \$US avait été décaissée et utilisée, et un montant supplémentaire de 400 000 \$US était engagé.

Rapport de vérification

10. Un rapport de vérification de la consommation a été fourni dans le cadre du rapport annuel. Les importations et la production sont déclarées comme étant égales à zéro pour l'année 2006, ce qui entraîne une consommation de zéro tonnes PAO contre 92,8 tonnes PAO autorisées aux termes du plan. La fermeture et le démantèlement des installations de production avaient déjà été communiqués dans le précédent rapport de vérification présenté à la 49^e réunion. Le vérificateur qui a été chargé de la vérification est un statisticien de l'Académie des sciences agricoles de la Corée du Nord. Il est indiqué qu'aucun contingent d'importation ou d'exportation de CTC n'a été fixé par le Gouvernement depuis de nombreuses années, et une lettre à ce sujet a été fournie à l'ONUDI par le Gouvernement de la Corée du Nord. La vérification montre qu'à la fin de 2006, les stocks de CTC n'étaient plus que de 10,2 tonnes PAO, alors qu'à la fin de 2005, ils s'élevaient à 449,9 tonnes PAO. Le rapport de vérification a été signé par le vérificateur et par un représentant de l'ONUDI.

Programme annuel de mise en œuvre pour 2007

11. L'ONUDI a fourni un programme annuel de mise en œuvre pour 2007. En plus des activités toujours en cours des programmes annuels de mise en œuvre précédents, il est prévu d'organiser un atelier national sur l'échange d'expériences entre les usines ayant des projets d'applications de dégraissage, un atelier national pour le sous-secteur de la fumigation et un atelier national sur les problèmes et les possibilités offertes s'agissant de la mise en œuvre des projets concernant les agents de transformation. En outre, un voyage d'études international pour les entreprises d'agents de transformation et pour les entreprises de fumigation est prévu, ce dernier voyage ne devant avoir lieu qu'en 2008.

12. Les activités relatives à l'élimination dans le secteur de la fumigation ont été prévues dans un programme de deux ans, destiné à éliminer l'utilisation de 335,3 tonnes PAO de CTC en 2002. Ce programme comprend l'installation d'une usine chimique pour la production de carbosulfan, d'hymexazol et de chlorpyriphos-méthyle, l'installation de matériel de greffage et la mise en œuvre du projet de formation. Ce programme devrait être terminé pour 2008. Bien qu'elle soit chargée de rédiger les attributions concernant les installations ci-dessus, compte tenu des restrictions découlant de la résolution 1718 (2006), l'ONUDI a souligné qu'en raison des dispositions de cette résolution et de la non-ratification de la Convention internationale sur les

armes chimiques par la Corée du Nord, de nouveaux problèmes pourraient se poser concernant l'exportation de ce matériel et son installation en Corée du Nord. Par conséquent, l'agence hésitait à s'engager totalement à un calendrier ferme pour la livraison et l'installation, et a souligné que les retards pourraient être considérables.

13. La consommation de CTC a déjà été réduite à zéro en 2005, puisqu'il n'y a aucune production et actuellement aucune importation. Toutefois, en vertu de l'accord approuvé, la Corée du Nord est encore autorisée à consommer un maximum de 77,8 tonnes PAO de CTC en 2007 et un maximum de 37,8 tonnes PAO en 2008, avant de devoir arrêter les importations à partir du 1 janvier 2009. Étant donné les retards passés et futurs éventuels, un plan d'urgence a été mis au point pour 2007 et 2008. Ses options comportent l'importation d'urgence d'un maximum de 70 tonnes PAO de CTC pour 2007 et de 34 tonnes PAO de CTC pour 2008, que la banque de CTC répartira selon des priorités nationales.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

14. Selon les informations fournies par l'ONUDI, l'élimination en Corée du Nord se déroule bien en général. La production et les importations sont demeurées égales à zéro depuis plus d'un an.

15. Toutefois, certaines difficultés graves ont surgi lors de l'établissement des technologies de remplacement dans le pays. Ces technologies sont nécessaires non seulement pour minimiser le risque d'une reprise de la consommation de CTC, mais aussi pour éviter les difficultés excessives. Les efforts accomplis ont été pénalisés par les dispositions de la Convention internationale sur les armes chimiques aussi bien que de la résolution 1718 (2006) du Conseil de sécurité de l'ONU. Le Secrétariat a eu plusieurs échanges avec l'ONUDI sur cette question.

16. La situation concernant la durée des sanctions applicables en vertu des dispositions de la résolution 1718 (2006) et le cadre juridique exact des limitations des exportations imposées par la Convention sur les armes chimiques ne peuvent pas être évaluées par le Secrétariat. Pour le moment, il semble prudent de supposer que les réacteurs vitrifiés pour les deux applications d'agents de transformation ne peuvent pas être livrés à la Corée du Nord.

17. Ceci étant, il semble que l'ONUDI et la Corée du Nord peuvent au choix :

- a) Soit accepter l'utilisation d'un matériel différent de ces réacteurs mais d'une fonctionnalité semblable, ce qui vraisemblablement conduira à une courte durée de vie du matériel et à la nécessité de remplacements fréquents ;
- b) Soit trouver d'autres procédés qui donnent un résultat semblable et peuvent être utilisés avec le matériel de transformation existant, ou un matériel modifié dans le respect des dispositions de la résolution 1718 du Conseil de sécurité, de la Convention sur les armes chimiques, et de l'accord entre la Corée du Nord et le Comité exécutif.

18. Le matériel qui ne peut pas être livré à l'heure actuelle du fait des sanctions mentionnées ci-dessus a une valeur de 482 539 \$US, sans compter les frais d'entreposage et d'assurance qui s'élèvent à environ 800 \$US par mois. L'ONUDI est en train d'étudier des procédés de remplacement pour ces applications et un matériel de remplacement pour les procédés existants. Compte tenu des besoins établis par cette activité en cours, l'ONUDI entamera des négociations avec le fournisseur en vue du remboursement ou de remplacement par une technologie différente. Il semble très improbable que le même matériel puisse être utilisé pour une autre activité du Fonds multilatéral.

19. La structure et les activités de la vérification effectuée sont très semblables à celles de l'année précédente, qui avait été acceptée comme satisfaisante par le Comité exécutif. La vérification pour 2006 semble acceptable, et le plan de mise en œuvre pour l'année prochaine semble convenir. Le Secrétariat a pris note des réserves de l'ONUDI concernant les difficultés anticipées dans la mise en œuvre, mais ne propose pas de changer rapidement les exigences générales concernant la mise en œuvre des projets. Le Secrétariat suggère que le Comité exécutif demande à l'ONUDI de fournir un rapport de situation sur l'avancement des travaux dans les deux applications d'agents de transformation pour lesquelles la mise en œuvre est entravée par les restrictions aux exportations découlant des dispositions de la Convention sur les armes chimiques et de la résolution 1718 du Conseil de sécurité.

20. L'ONUDI a demandé que soient approuvées en même temps des tranches 2007 et 2008, cette dernière étant en avance d'un an sur le calendrier de présentation. L'ONUDI a souligné que le pays avait déjà arrêté de produire du CTC, que l'utilisation du CTC avait presque diminué, que plusieurs applications utilisant le CTC ont été démantelées et ne peuvent plus être utilisées, et que les usages restants seront convertis dans peu de temps. Le Secrétariat a rappelé les conditions de l'accord, le fait qu'il repose sur la performance, et les caractéristiques de paiement qui en résultent pendant le processus de réalisation, le fait qu'il n'y a pas d'urgence pour le financement anticipé, et les problèmes liés aux retards d'exécution expliqués plus haut. Par conséquent, le Secrétariat n'est pas en mesure de recommander une approbation anticipée de la tranche 2008.

RECOMMANDATION

21. Le Comité exécutif souhaitera sans doute envisager :
- a) D'approuver le plan annuel de mise en œuvre de 2007, ainsi que le financement de la cinquième tranche du plan pour l'élimination finale du CTC en République populaire démocratique de Corée du Nord, comme indiqué dans le tableau ci-après ;
 - b) De prier instamment l'ONUDI de trouver une solution, conforme aux dispositions de la résolution 1718 (2006) du Conseil de sécurité et aux conditions posées par la Convention sur les armes chimiques, afin de surmonter les obstacles et d'achever la mise en œuvre des activités du secteur des agents de transformation ;
 - c) De prier l'ONUDI de fournir à la 54^e réunion un rapport de situation sur l'avancement des activités dans les usines 2.8 Vinalon Factory Complex et Sinuiju Chemical Fibre Complex.

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan pour l'élimination finale du CTC (cinquième tranche)	284 840	21 363	ONUDI

- - - -